

en bordure des chemins Marachot sur la
parcelle C 1600 -

Pièces jointes n°7 (3A4 dont un plan).

OBJET: M. Louis Tiquet CONSEILERO. PARCELLE A 1338.

Demande que ma parcelle A 1338 conserve sa
constructibilité sur la totalité. Le classement en ZONE AGRICOLE
pour une partie, me semble ~~insuffisant~~ incongrue.

J'adhère en complément au mail d'argumentation de
ma requête.

fin de permanence du 20/08/2025 13h 35

Jean Lhaye

